



ma demande d'extrait de naissance

Par **bialouk**, le **24/10/2008** à **11:28**

bonjour je suis né en 1941 a Tunis inscrit a l'état civil française (consulat de France en Tunisie) transférée a Nantes je suis de père français d'origine algérienne et de mère tunisienne mon aïeul grand père de mon père est décoré de la légion d'honneur par décret année 1912 ce qui le considéré comme français je suppose étant donné que cette décoration lui a été attribuée et non admis en qualité de français et dont la devise est honneur et patrie, mon père a aussi été décoré par le bey de Tunis (nichen el fetkhar) décoration approuvée par les autorités françaises de l'époque est considérée comme décoration française en 1962 j'ai sollicité des autorités consulaires françaises en Tunisie un passeport ce qui m'a été remis portant la nationalité française ce document m'a permis de travailler a cette époque en Allemagne ou j'étais considéré comme français que dois-je fournir pour obtenir le certificat de nationalité française ? a qui dois-je m'adresser ? les services d'état civil de Nantes me réclament mon affiliation que dois-je leur fournir comme document ou renseignements ? alors que Ces derniers mon adressé dans les années 1980 un extrait de naissance portant la mention française document remis a ma fille de nationalité française je vous prie de me renseigner merci.